



Frontignan la Peyrade



OPÉRATION FAÇADES



Frontignan.fr

[VilleFrontignan](#)

[ville_de_frontignan](#)

[Ville de Frontignan la Peyrade](#)



OPÉRATION CŒUR DE VILLE

L'opération Cœur de ville se décline en 3 objectifs majeurs : redessiner les espaces publics, rénover l'habitat et soutenir le commerce de proximité. La mise en valeur des façades s'inscrit dans ce cadre. Ainsi, dans les centres anciens de Frontignan et de La Peyrade, la municipalité vous accompagne, avec son partenaire, par l'attribution de subventions.

POURQUOI RESTAURER SA FAÇADE ?

Les façades sont le visage de notre ville, riche d'un patrimoine historique qui doit être mis en valeur. La restauration est aussi un moyen d'entretenir durablement les bâtiments, d'en assurer l'étanchéité et d'en protéger les matériaux.

Vous pouvez prétendre à la subvention :

- Si votre immeuble a plus de 20 ans et n'a pas été ravalé depuis 15 ans et plus.
- Si vous êtes propriétaire privé, SCI, syndicat de copropriété situé à l'intérieur des périmètres d'intervention (voir *plan en dernière page*).

Pour la Ville (aide maximale : 8 000 €)

- Subvention municipale de base (plafonnée à 5000 €) :
 - 35 % du montant HT des études et travaux,
 - aide majorée à 50 % si l'immeuble est situé dans un périmètre prioritaire.
- Subvention complémentaire égale à 50 % du montant HT des travaux d'intérêt patrimonial (plafonnée à 3 000 €).

Pour Sète Agglopôle Méditerranée (aide maximale : 2 000 €)

- Le montant de l'aide de Sète Agglopôle Méditerranée (SAM) est égal à celui de la ville mais avec un plafond fixé à 2 000 €.

Au total, vous pouvez toucher au maximum 10 000 €, pour un projet de 12 500 € ou plus.

QUELQUES EXEMPLES

Secteur La Peyrade - Coût des travaux : 13 000 € HT

- ✓ Participation de la ville (35 %) : 4 375 € sur 12 500 € HT de travaux
- ✓ En complément : travaux d'intérêt patrimonial (50%) : 250 € sur 500 € HT de travaux
- ✓ Participation de SAM plafonnée à 2 000 €
- ➡ **Total des aides : 6 850 € (51 %)**
- ➡ **Reste à charge : 6 375 € HT (49 %)**



Secteur Frontignan - Coût des travaux : 9 000 € HT

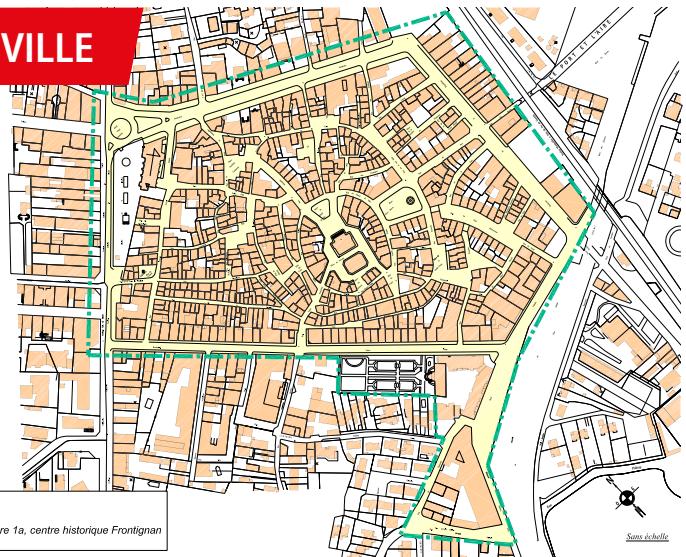
- ✓ Participation de la ville (35 %) : 3 150 €
- ✓ Participation de SAM plafonnée à 2 000 €
- ➡ **Total des aides : 5 150 € (57 %)**
- ➡ **Reste à charge : 3 850 € HT (43 %)**

Secteur Prioritaire - Coût des travaux : 19 500 € HT

- ✓ Participation de la ville (50 %) : 9 500 € plafonnée à 5 000 € sur 19 000 € HT de travaux
- ✓ En complément : travaux d'intérêt patrimonial (50%) : 250 € sur 500 € HT de travaux
- ✓ Participation de SAM plafonnée à 2 000 €
- ➡ **Total des aides : 7 250 € HT (37%)**



CŒUR DE VILLE



LA PEYRADE

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

*Direction des services techniques - Service urbanisme et grands projets
(quai du Caramus)*

Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
En dehors de ces horaires : sur rdv au 04 67 18 51 50.

**Afin de connaître les secteurs prioritaires de cette année,
merci de consulter le lien suivant :**

Par mail : urbanisme@frontignan.fr

